



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF

DE LA SOCIÉTÉ

LE 9 AVRIL 2014

À 17 H 5

PROCÈS-VERBAL 14-04

Sont présents :

M. Bruno Vachon	Président
Mme Danielle Berthold	Vice-présidente
Madame Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice
M. Robert Y. Pouliot	Administrateur
M. David W. Price	Administrateur

Étaient aussi présents :

Mme Huguette Dallaire	Directrice générale et secrétaire
M. Michel Cloutier	Directeur du service de l'Exploitation
Mme Josée Dubuc	Directrice, Planification et Développement
M. Michaël Gauthier	Conseiller principal ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice des services financiers et Trésorière

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -**

Le président déclare l'assemblée ouverte et invite les vérificateurs, madame Francine Bergeron et monsieur Claude Cournoyer, à déposer et commenter le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

2. **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -**

RÉSOLUTION 041-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 MARS 2014 -**

RÉSOLUTION 042-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la secrétaire soit et est dispensée de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 mars 2014.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 mars 2014 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 MARS 2014 -**

Les suivis qui devaient être effectués ont tous été réalisés.

5. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -**

RÉSOLUTION 043-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé avec la modification suivante :

- Ajout au point 6 :

b) Dépôt du rapport d'achalandage 2013.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau dépose et commente un rapport sur le suivi du dossier déposé à la correspondance de l'assemblée du 12 mars 2014.

Des discussions suivent sur certains points soulevés relativement à la sécurité sur la rue Laurier et le déneigement des arrêts.

Monsieur Thomas Bilodeau, résident de l'arrondissement Jacques-Cartier

Monsieur Bilodeau demande des ajouts de service sur la ligne 16 et questionne le niveau de service en général.

6. A) ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013 -

RÉSOLUTION 044-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que, conformément aux articles 136 et 138 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q., c. S-30.01), le rapport financier préparé par la trésorière et vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 et conservé aux archives sous le no A14-07 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

B) DÉPÔT DU RAPPORT D'ACHALANDAGE 2013

RÉSOLUTION 045-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport d'achalandage 2013 soit et est reçu en dépôt et conservé aux archives sous le no A14-08.

- ADOPTÉ -

7. **AFFECTATION DU SURPLUS DE L'EXERCICE 2013 -**

RÉSOLUTION 046-14

CONSIDÉRANT QUE les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 montrent un excédent net des revenus sur les dépenses de 1 366 240 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'article 120 de la Loi sur les sociétés de transport en commun prévoit qu'une société peut intégrer dans son budget, soit le budget de l'année 2015, comme revenu, tout surplus de l'exercice précédent, soit le surplus non affecté de l'année 2013 de 1 366 240 \$;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le surplus non affecté de l'exercice 2013 au montant de 1 366 240 \$ soit et est affecté au budget de l'année 2015.

- ADOPTÉ -

8. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-035 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 485 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 485 000 \$ POUR LE RENOUELEMENT DE ONZE (11) VÉHICULES ADAPTÉS AU TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES -**

RÉSOLUTION 047-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-035 décrétant une dépense de 1 485 000 \$ et un emprunt de 1 485 000 \$ pour le renouvellement de onze (11) véhicules adaptés au transport des personnes handicapées conservé aux archives sous le numéro A14-09 soit et est adopté.

Que la secrétaire de la Société soit et est mandatée pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

9. **CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DU TRANSPORT URBAIN (ACTU) -**

RÉSOLUTION 048-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les membres désignés par le conseil d'administration soient et sont autorisés à participer au Congrès annuel de l'Association canadienne du transport urbain (ACTU), et que la Société de transport de Sherbrooke assume les frais inhérents à leur participation.

- ADOPTÉ -

10. **MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES BOÎTES DE PERCEPTION
– APPROBATION DE LA COMMANDE # AP18992 -**

RÉSOLUTION 049-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la commande # AP18992 pour la **Maintenance préventive des boîtes de perception** à **Garival inc.** (pièces en sus) au prix de soixante-sept mille huit cent soixante-quinze dollars et quarante-neuf (67 875,49 \$) toutes taxes incluses soit et est approuvée.

- ADOPTÉ -

11. **TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE
CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS -**

RÉSOLUTION 050-14

CONSIDÉRANT la politique de la STS de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements;

CONSIDÉRANT QUE la STS désire réduire la tarification au comptant à 1 \$ lors d'événements majeurs pendant la période estivale;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ de midi jusqu'à la fermeture du réseau lors de l'événement suivant :

La Fête nationale du Québec en Estrie, le 23 juin 2014;

Et de 16 h jusqu'à la fermeture du réseau du lundi au vendredi et toute la journée les samedis et dimanches sur l'ensemble des circuits lors des événements suivants, aux mêmes conditions que les années antérieures, soit une réévaluation annuelle de la collaboration et en échange de visibilité médiatique :

Le Classique Pif Vacances Transat, du 30 juin au 6 juillet 2014;

La Fête du Lac des Nations, du 15 au 20 juillet 2014;

Le Festival des Traditions du Monde, du 13 au 17 août 2014.

- ADOPTÉ -

12. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE -

RÉSOLUTION 051-14

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois de mars 2014 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

MESSAGE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Madame Ariadne C. Echevers félicite la STS pour son initiative d'offrir la gratuité du service de transport collectif les jours de fortes tempêtes de neige.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 17 h 45.

Sherbrooke (Québec), le 9 avril 2014.

Le président,

Bruno Vachon

La secrétaire,

Huguette Dallaire